ICE AWAY ULTRA

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ICE AWAY ULTRA

Code du produit : 30-07380 Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur : Sani-Marc Inc. Manufacturier : Sani-Marc Inc.

 42 rue de l'Artisan
 42 rue de l'Artisan

 Victoriaville, Qc
 Victoriaville, Qc

 G6P 7E3
 G6P 7E3

 1-819-758-1541
 1-819-758-1541

Utilisations : Produits de consommation: Antigel pour piscine Utilisations non : Utiliser ce produit seulement selon les directives

identifiées recommandées d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

Cette fiche de données de sécurité est fournie à

titre informatif seulement. Ce produit n'est pas règlementé par le SIMDUT. Ce produit est

règlementé par le RPCCC.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2021-05-07

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du : Non classé.

produit

Mention : Pas de mention de danger. d'avertissement

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le

récipient ou l'étiquette.

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Éléments d'une étiquette : Aucune information additionnelle.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu : Aucun connu.

à une classification

complémentaire





3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Numéro CAS % (p/p) Nom Chlorure de calcium dihydraté 10035-04-8 10 - 301,2-Propylène glycol 57-55-6 1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les

Contact avec la peau

En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

yeux

Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des

symptômes apparaissent.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un

médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été

ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur

peut éclater.

Produit de décomposition thermique

dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de lutte

contre l'incendie

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident.

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire

personnel préposé à la lutte contre le feu autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas

de déversement si nécessaire.

Protection individuelle

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthode de nettoyage

Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13).

Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.



ICE AWAY ULTRA Page 2 de 5

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Incompatibilité Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
1,2-Propylène glycol	CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018). TWA: 10 mg/m³ 8 heures. Forme: Aerosol only. TWA: 155 mg/m³ 8 heures. Forme: Vapour and aerosol. TWA: 50 ppm 8 heures. Forme: Vapour and aerosol.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/faciale

Les expositions intenses ou prolongées peuvent nécéssiter le port de lunettes de sécurité. Aucun équipement de protection

spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Mains et Protection du corps

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide. 7.8 Point d'éclair pН [Le produit n'entretient pas

une combustion.]

Couleur Orange. Densité relative 1.224 Point de fusion Non disponible.

Odeur Inodore. Viscosité Non disponible. Point d'ébullition Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible. Tension de vapeur Non disponible. **Point** Non disponible.

d'inflammation

Solubilité dans

: Non disponible.

Densité de vapeur :

Non disponible.

Taux d'évaporation : Non disponible.

Température de décomposition : Non disponible.

Température d'auto-

: Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/ : Non applicable.

inflammation

Inflammabilité (solides et gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

: Non disponible.

(d'inflammation)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.



ICE AWAY ULTRA Page 3 de 5

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée non probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé Symptômes

Contact avec les Aucun effet important ou danger critique

connu.

Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique

connu.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique

connu.

Inhalation Aucun effet important ou danger critique

connu.

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Comiu.

Données toxicologiques

veux

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Chlorure de calcium dihydraté	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat - Mâle	3798 mg/kg	-
1,2-Propylène glycol	DL50 Cutané	Lapin	20800 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	20000 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement

 $\label{eq:Aucun effet important ou danger critique connu.}$

ieveloppement

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Chlorure de calcium dihydraté	Aiguë CE50 2700 mg/l VItesse de croissance	Plantes aquatiques - Selenastrum capricornutum	72 heures
	Aiguë CE50 2400 mg/l	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 19400 mg/l	Crustacés - Cyclops abyssorum prealiinus	48 heures
	Aiguë CL50 2770 mg/l	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 13400 mg/l	Poisson - Gambusia affinis	96 heures
	Aiguë CL50 10650 mg/l	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 4630 mg/l	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
1,2-Propylène glycol	Aiguë CE50 >110 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1020000 μg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia	48 heures
	Aiguë CL50 710000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures

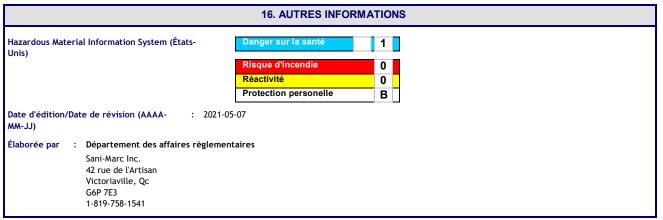
Persistance et dégradation : Inconnu Potentiel de : Inconnu Mobilité dans le sol : Inconnu Autres effets nocifs : Inconnu

bioaccumulation

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION Méthodes Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. d'élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT					
	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non réglementé.		-	-	
- <u>Autres informations</u> Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.					

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION				
<u>Listes canadiennes</u>				
INRP canadien	Aucun des composants n'est répertorié.			
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	Aucun des composants n'est répertorié.			
Inventaire du Canada	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.			
<u>Listes internationales</u>				
États-Unis Indéterminé.				



Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



ICE AWAY ULTRA Page 5 de 5